



HAL
open science

Le rapport à l'eau et à la terre dans la construction de territoires multisitués : le cas palestinien

Julie Trottier

► **To cite this version:**

Julie Trottier. Le rapport à l'eau et à la terre dans la construction de territoires multisitués : le cas palestinien. Espace Géographique, 2015, 10.3917/eg.442.0103 . hal-02111505

HAL Id: hal-02111505

<https://hal.science/hal-02111505>

Submitted on 26 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Titre: Le rapport à l'eau et à la terre dans la construction de territoires multisitués: le cas palestinien¹

Title: Water and land tenure in the construction of multisited territories: the Palestinian case

Auteur: TROTTIER Julie, CNRS, Centre de Recherche Français à Jérusalem, 3 rue Shimshon, Jérusalem. julie.trottier@cnrs.fr

Résumé (700 signes incluant les espaces):

La notion de territoire multisitué est utilisée comme méthode pour comprendre l'évolution des interactions sociales au sujet de l'espace et des ressources. En explorant les relations qu'entretiennent les acteurs sociaux au sujet de la terre et de l'eau, on reconstitue les territoires vécus. Ceci révèle les liens fonctionnels reliant des espaces que l'on pourrait a priori considérer comme dispersés et les dimensions le long desquelles ces espaces non contigus forment un seul territoire. On comprend alors les évolutions différentes, parfois antagonistes, de territoires multisitués par rapport à d'autres au sein desquels ils sont pourtant imbriqués. La fragmentation extrême de la Cisjordanie montre l'utilité de cette méthode.

Mots clé (3 à 5, ordre alphabétique)

Eau, foncier, Palestine, pluralisme juridique, territoires multisitués

Summary:

The concept of multisited territory is used as a method to understand the evolution of social interactions concerning space and resources. Exploring social interactions concerning land and water tenure, we reconstruct territories as they are experienced. This reveals functional ties linking spaces which appear scattered at first sight as well as the dimensions along which such non contiguous spaces constitute a single territory. This sheds light on the divergent, sometimes conflicting, evolutions, of various multisited territories that are interlocked within each other.

¹ Cet article a été produit dans le cadre du projet « De terres et d'eaux », ANR-12-AGRO-0002-01, financé par le programme Agrobiosphère 2012 de l'Agence Nationale de la Recherche.

Introduction

Les débats récents en géographie se sont penchés sur la manière dont le rapport politique à l'espace, c'est-à-dire la territorialité, peut s'étudier dans un contexte actuel où espaces de modernité et de post-modernité se côtoient et, souvent, se recouvrent au moins partiellement. Les notions de territoires multisitués, territoire-réseau, territoires en archipel, territoire rhizome, territorialité post-moderne et complexité territoriale ont ainsi été mises en avant (Giraut, 2013). Ce débat trouve un écho dans d'autres disciplines. Il convient de comprendre les liens entre les débats similaires au sein de plusieurs disciplines afin de pouvoir mieux appréhender la manière dont notre manière de concevoir le monde façonne notre perception. Ceci nous permet de porter un regard critique sur notre lecture des rapports entre les sociétés et leur environnement au travers du prisme des territoires.

La notion de *multi-sited ethnography* avait été mise en avant pour rompre avec la convention solidement ancrée en ethnographie, de la nécessité d'un cas d'étude où le bornage spatial relativement restreint représentait le contenant des relations sociales sur lesquelles le chercheur se penchait (Marcus 1995). Marcus revendiquait ainsi l'étude de phénomènes sociaux qui ne pouvait pas être décrits ou compris en se focalisant sur un seul site, un seul espace bien délimité. Il revendiquait la nécessité pour l'ethnographe de suivre les personnes en fonction de leurs relations les unes aux autres. Ceci impliquait une transformation des méthodes déployées par les ethnographes et la réponse massive à cet article démontra son apport crucial pour la discipline (Falzon 2009). En géographie, la notion de *territoires multisitués* découle de ces réflexions. On peut la comprendre comme un ensemble de dispositifs spatiaux dont les entités sont dispersées dans l'espace mais reliées fonctionnellement (Giraut, 2013). Ceci implique qu'on envisage la territorialité de manière dynamique, une idée déjà mise en avant de longue date en géographie (Offner, Pumain et al. 1996).

Au sein de la géographie, on critiqua notamment l'approche par les territoires pour son aspect réducteur et son caractère mystifiant. Cette critique portait sur le bornage du territoire par des limites stables et sur son caractère englobant. On trouve ici un écho en science politique avec le développement de la critique des théories structuralistes par les théories structurationnistes. Alors que les premières expliquaient les interactions politiques par la structure de pouvoir, les secondes les expliquèrent par une interaction constante entre structure de signification et structure de domination, intégrant ainsi à l'analyse à la fois l'agence humaine et la structure de pouvoir (Jabri 1996). L'approche par les territoires était

critiquée pour le caractère fixe des limites spatiales, donc de la structure spatiale.

Similairement, en science politique l'approche structuraliste était critiquée pour le caractère fixe des structures de pouvoir qu'elle mettait en avant. L'approche par les territoires était critiquée pour son caractère englobant qui négligeait les interactions échappant à un bornage en deux dimensions d'un espace fermé. Similairement, en science politique, l'approche structuraliste était critiquée parce qu'elle négligeait l'apport de l'agence humaine et parce qu'elle ne pouvait pas expliquer la transformation des structures de pouvoir.

Il est normal que la géographie, l'ethnographie et la science politique aient toutes remis en cause à peu près à la même époque un bornage étroit, qu'il soit spatial, institutionnel, idéal ou matériel, comme contenant des interactions sociales à étudier comme si ces dernières existaient indépendamment du reste du monde. Le découpage de la réalité opéré en amont par le chercheur, lorsqu'il élabore son épistémologie, est ancré dans sa vision du monde et est situé socialement et historiquement (Foucault 1969). Les critiques qui apparaissent en géographie, en science politique et en ethnographie s'inscrivent plus largement dans une tentative de prendre en compte des espaces de post-modernité (Bauman 1987) ou de modernité avancée (Giddens 1992).

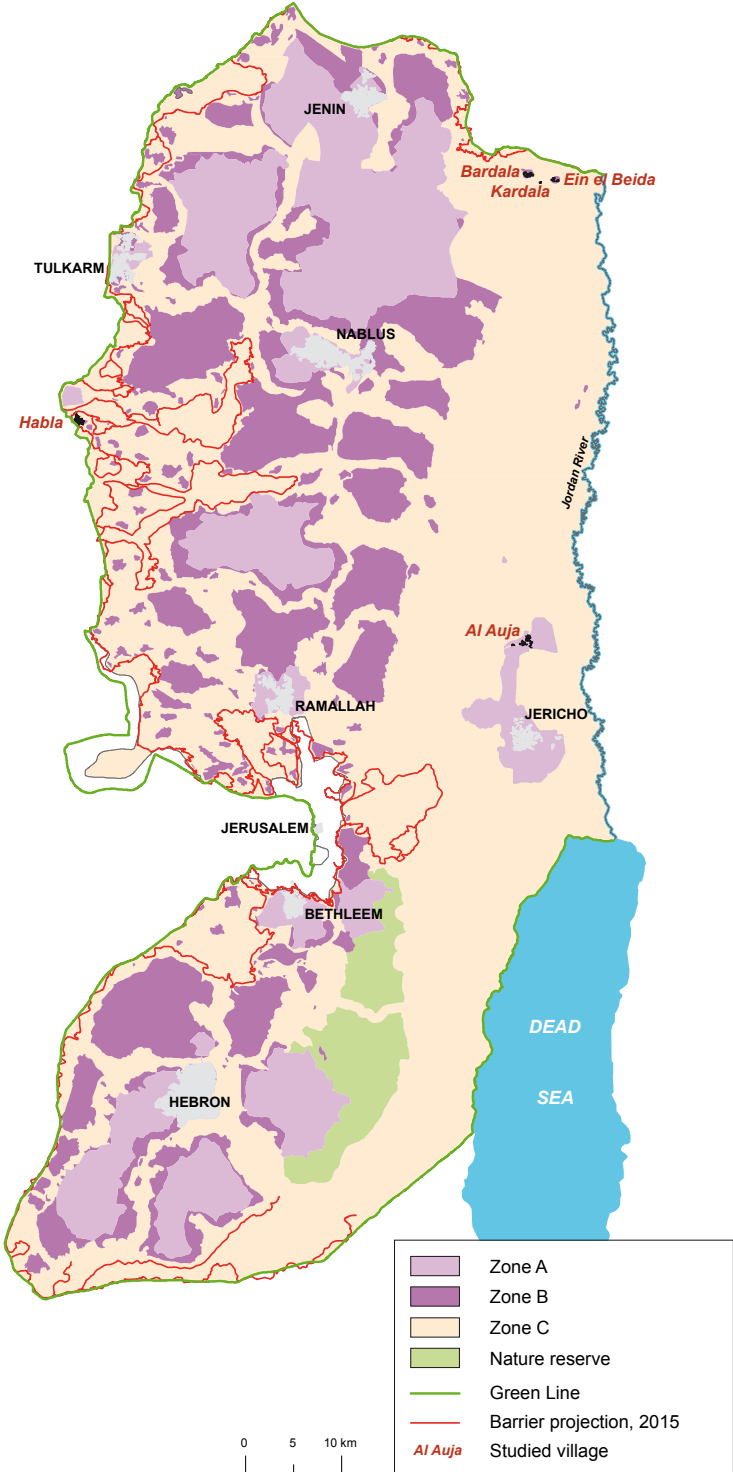
On s'est insuffisamment penché sur la manière dont les liens fonctionnels reliant des dispositifs spatiaux apparaissant dispersés lorsque perçus dans un univers à deux dimensions, comme celui d'une carte, permettent d'agencer ces mêmes dispositifs spatiaux en un seul objet lorsqu'il est perçu dans un univers à plus de deux dimensions. Tout comme une sphère à quatre dimensions sera perçue, dans un univers à trois dimensions, comme une série de petites sphères dispersées et séparées les unes des autres (Boole, 1900, 1910), un dispositif de rapport politique à l'espace apparaîtra comme un ensemble d'entités dispersées sur une carte à deux dimensions alors qu'il s'agit d'un seul objet à plusieurs dimensions. Il importe d'aborder le rapport politique à l'espace comme un polytope, c'est-à-dire comme un objet à quatre, cinq dimensions ou plus. Il importe de comprendre quelles sont ces dimensions le long desquels l'objet se construit. Un territoire n'apparaît multisitué que lorsque nous le percevons dans un monde à deux dimensions, dans une carte. Il apparaît comme un seul objet lorsqu'on le saisit comme un polytope, dans toutes les dimensions le long desquelles il se construit.

L'identification de territoires multisitués constituera ici la première étape de la méthode à suivre pour aborder les entités spatiales que l'on pourrait a priori considérer comme dispersées que nous observons. Nous explorerons les liens fonctionnels qu'elles entretiennent. Nous ferons l'hypothèse que la fragmentation apparente des territoires peut être due à notre regard, à notre cadre d'analyse. Comme le suggérait Marcus pour l'analyse ethnographique, nous suivrons les acteurs en fonction des relations qu'ils entretiennent au sujet de la terre et de l'eau. Comme le suggère la théorie structurationniste, nous examinerons les règles que développent différents acteurs au sujet de leurs relations à la terre et à l'eau afin de comprendre les structures de signification que leur quotidien entretient et la façon dont celles-ci érodent ou renforcent les structures de domination qui les contraignent. Ce faisant, nous tenterons d'identifier les dimensions possibles le long desquelles ces éléments spatiaux que l'on pourrait a priori considérer comme disparates et dispersés lorsque perçus en deux ou trois dimensions seulement, peuvent s'agencer en un seul et même objet. Nous utiliserons donc l'identification de territoire multisitués comme première étape pour parvenir à discerner les territoires polytopiques dont ils nous révèlent l'existence.

Les territoires multisitués au sein de la Cisjordanie

Cet article se penche sur l'étude de la terre et de l'eau en Cisjordanie. Il explorera les villages de Ein El Beida, Kardala et Bardala, dans le nord de la Vallée du Jourdain, et celui de Al Auja, dans le sud de la Vallée du Jourdain. Nous ne considérerons pas la Cisjordanie comme un territoire borné et englobant pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la Ligne Verte qui la délimite, est une ligne d'armistice tracée en 1949, qui ne fut jamais matérialisée sur le terrain. Le mur de séparation dont la construction fut entamée par Israël en 2002 ne suit cette ligne que par endroits. Enfin, la Cisjordanie est une mosaïque de zones dites A, B et C depuis 1995. L'Autorité Palestinienne a des responsabilités administratives et de sécurité (mais n'a pas de souveraineté) en zones A. Elle a la responsabilité administrative en zone B mais Israël y a conservé la "sécurité" et les autorités israéliennes d'occupation conservent la responsabilité administrative et de sécurité en zone C. Par ailleurs, de nombreuses colonies existent en Cisjordanie, où seules les autorités israéliennes interviennent, qui demeurent

endehors de tout zonage A, B ou C.



Carte montrant les zones A, B et C

Afin d'éviter le piège des "approches fixistes", qui méprennent des lieux d'assignation ou des zones de reproduction pour des territoires (Giraut, 2013) nous reconstituons les territoires vécus par les acteurs en fonction de leurs rapports à l'eau et à la terre et ce qu'ils en font. Plus de la moitié de l'eau utilisée par les Palestiniens est consacrée à l'irrigation.² L'Autorité Palestinienne de l'Eau, ne gère cependant que l'eau domestique. Toute l'eau consacrée à l'irrigation provient soit de sources gérées par des régimes de propriété communautaires, soit de puits gérés par des régimes de propriété privés, communautaires ou hybrides. Notre recherche s'est donc penchée dans un premier temps sur les origines de l'eau dans ces villages, et la construction des régimes de propriété qui énoncent aujourd'hui les règles de sa gestion. Elle s'est ensuite penchée sur la trajectoire de l'exploitation agricole des terres avec cette eau. L'unité de bornage qui émerge ainsi dans notre recherche, sur les cartes à dire d'acteur que nous constituons, correspond aux parcelles irriguées des agriculteurs. Nous distinguons lesquelles sont reliées à quel puits ou quelle source et selon quelles modalités, lesquelles sont reliées à plusieurs sources simultanément, chacune régie par des modalités d'accès différentes. Les entretiens semi-structurés avec les agriculteurs nous permettent de comprendre la trajectoire d'exploitation: la terre est-elle cultivée par son propriétaire? Par un métayer? Par des ouvriers? Fut-elle achetée ou héritée? Le propriétaire vit-il au village ou à l'étranger? Cultive-t-il d'autres terres? Les entretiens permettent aussi de comprendre les mobilités des agriculteurs, les contraintes vécues qui expliquent la rationalité de leurs stratégies. Les métayers, par exemple, travaillent-ils aussi en tant qu'ouvriers agricoles dans une colonie voisine? Chez un propriétaire palestinien voisin? Dans la construction en Israël? L'observation sur le terrain permet de compléter cette information. Marcher le long des parcelles avec l'agriculteur permet à la fois de mieux comprendre ses choix qu'il explique volontiers lorsqu'il montre son système d'irrigation ou ses nouvelles plantations, et de réaliser des relevés géoréférencés de ces parcelles et de ces systèmes d'irrigation au moyen d'un GPS.

² Comme partout ailleurs, une toute petite partie de l'eau utilisée à des fins domestiques est effectivement consommée. L'eau n'est consommée que lorsqu'elle quitte le système soit par évaporation, par évapotranspiration ou en rejoignant la mer. La proportion d'eau utilisée à des fins domestiques ne correspond donc pas à la proportion d'eau consommée par les usages domestiques. La plus grande partie de l'eau consommée en Cisjordanie est utilisée dans l'irrigation. Dans ce secteur, comme partout ailleurs, la proportion d'eau utilisée qui est consommée est bien supérieure à la même proportion dans le secteur domestique.

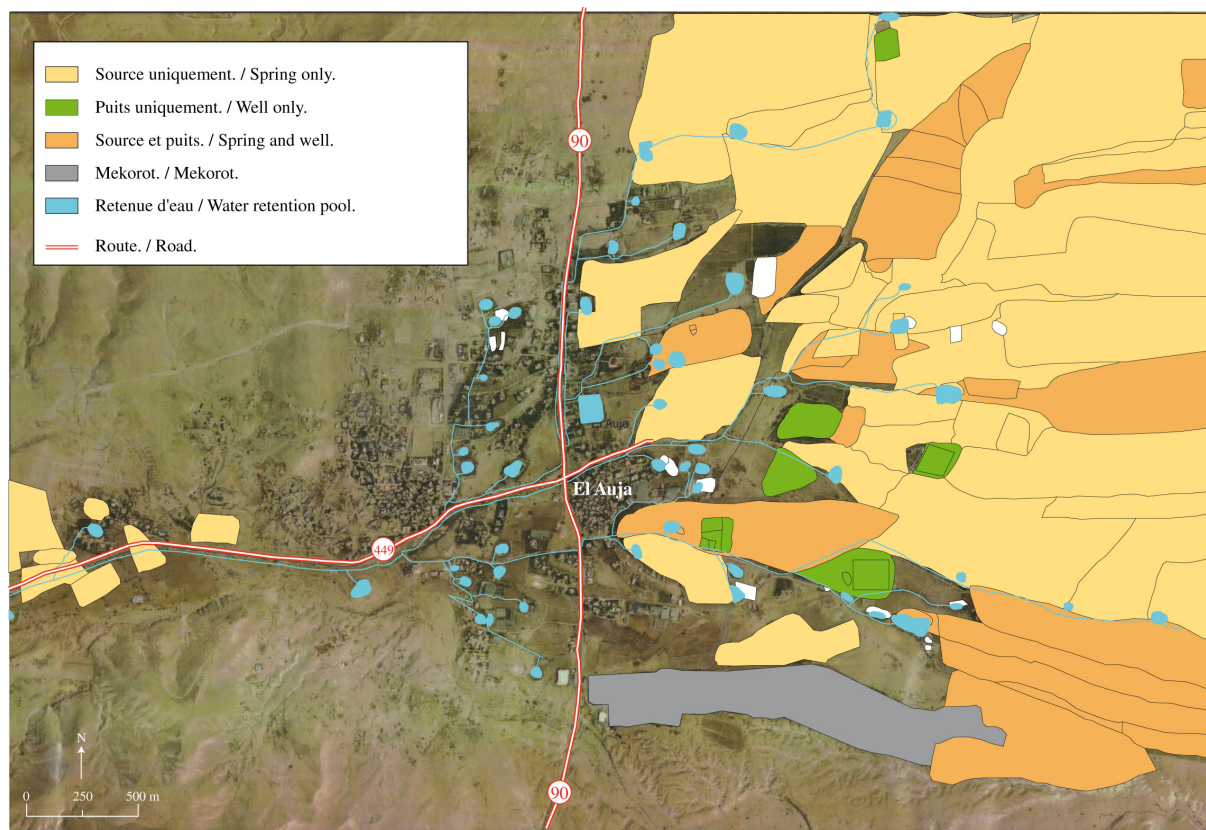
La tridimensionalité de l'occupation israélienne avait déjà été remarquée (Weizman 2007). Architecte, Weizman montra l'étagement des dispositifs d'occupation le long d'un axe vertical, insistant par exemple sur les dispositifs routiers reliant les colonies dont les tunnels passent sous Bethlehem, permettant ainsi aux colons d'éviter de traverser les villes et villages palestiniens. Notre méthode permet d'identifier des dimensions additionnelles. Celles-ci ne sont pas matérielles mais structurent pourtant le lien fonctionnel entre des dispositifs spatiaux qui semblent a priori dispersés. Notre méthode permet donc d'identifier des territoires multisitués à partir des liens fonctionnels entretenus avec l'eau et la terre. Les dimensions additionnelles que notre recherche met en lumière permettent de comprendre la façon dont ces dispositifs spatiaux que l'on pourrait a priori considérer comme dispersés s'agencent de façon polytopique en un seul objet.

Les modalités d'accès à l'eau: une dimension d'un territoire multisitué

Les villages étudiés se situent sur le pourtour de la moitié nord de la Cisjordanie. Le lien à l'eau est ici évident. Seules 6% des terres cultivées palestiniennes sont irriguées (FAO). La Cisjordanie étant traversée du nord au sud par une ligne de crête, elle se divise en trois zones de ruissellement, vers l'ouest, vers l'est et vers le nord, chacune rechargeant un système d'aquifères. C'est surtout sur le pourtour de la Cisjordanie, que les sources ressurgissent et que les puits peuvent atteindre l'eau à une moindre profondeur. Le sud de la Cisjordanie étant beaucoup plus aride que le nord, c'est le long du pourtour nord de la Cisjordanie que l'utilisation de l'eau agricole s'est surtout développée, avant l'occupation israélienne de 1967. Les agriculteurs établirent des règles entre eux pour gérer leurs interactions concernant l'eau. Ils établirent ainsi des régimes de propriété communautaire régissant chaque source utilisée pour l'irrigation (Trottier 1999). Dans le cas d'Al Auja, la construction du régime de propriété communautaire démarra à la fin du dix-neuvième siècle, lorsque des investisseurs Jérusalémites entreprirent d'acheter des terres aux bédouins afin de développer l'agriculture irriguée (Trottier 2013). Quelques familles bédouines possédaient auparavant toute la terre d'Al Auja, la cultivant en hiver, grâce à la source, puis séjournant en montagne en été, lorsque la chaleur extrême de la Vallée du Jourdain empêchait toute agriculture. Les familles Jérusalémites qui commencèrent à acheter ces terres souhaitaient développer une agriculture commerciale sans venir habiter la vallée. Au fur et à mesure que les ouvriers saisonniers embauchés par les propriétaires Jérusalémites et que les propriétaires exploitants locaux bédouins allongèrent le canal depuis la source et construisirent le chevelu acheminant l'eau en

gravitaire jusqu'à leurs parcelles, anciens et nouveaux propriétaires du sol se répartirent des tours d'eau en toute indépendance des autorités ottomanes puis des autorités mandataires britanniques, selon une rotation qui atteint finalement huit jours. Ce processus aboutit à ce que 70% des tours d'eau de la source d'Al Auja appartiennent aujourd'hui à des propriétaires jérusalémites très majoritairement absents, tandis que le reste revient surtout à des familles bédouines, ancrées localement depuis plus d'un siècle.

Ceux qui en avaient les moyens, à Al Auja, forèrent aussi des puits, pour compléter l'apport de la source, au débit fluctuant au cours de l'année. La source, karstique, offre une eau d'excellente qualité tandis que les puits, s'approvisionnant dans une nappe peu profonde, fournissent de l'eau devenue de plus en plus salinisée au cours des dernières années. Alors que l'eau de la source est l'objet d'un régime de propriété communautaire, celle des puits est l'objet d'un régime de propriété privée ou hybride. Le régime de propriété communautaire qui régit la source ne signifie pas que la ressource appartient à la communauté villageoise dans son ensemble. Comme pour tout régime de propriété communautaire, les ayants droit regroupent les héritiers de ceux qui ont initialement développé le réseau d'irrigation et ceux qui ont acheté les lopins de terre avec le tour d'eau afférent (Mabry, 1996). De nombreux utilisateurs de l'eau construisirent des bassins de rétention où ils entreposent leur tour d'eau et le mélangent avec l'eau d'un puits, atteignant, grâce à l'expérience, un niveau de salinité supportable pour leurs assolements. Certaines parcelles sont ainsi irriguées uniquement par l'eau de la source, via un régime de propriété communautaire, d'autres sont irriguées uniquement par l'eau d'un puits, via un régime de propriété privée, d'autres sont irriguées par un mélange de ces deux eaux. Une seule parcelle, à Al Auja, reçoit l'eau de la compagnie nationale israélienne Mekorot, objet d'un régime de propriété publique israélien. Il s'agit de celle cultivée par un colon via de la main d'oeuvre locale composée de jeunes hommes palestiniens.



© S. Coursière - ART-Dev - UMR 5281 - CNRS / 2015

Carte de Al Auja

Le processus de construction des modalités d'accès à l'eau constitue l'une des dimensions reliant des parcelles que l'on pourrait a priori considérer comme dispersées au sein de chaque village et parmi les villages irrigants, au sein d'une variété de territoires multisitués. Les parcelles insérées dans un même dispositif de modalités d'accès à l'eau apparaissent a priori comme dispersées à la fois au sein des terres d'un village et au sein de la Cisjordanie, comme un territoire multisitué où le rapport à l'accès à l'eau constitue un lien fonctionnel entre les entités dispersées. On peut concevoir l'ensemble de ces entités dispersées comme un seul territoire polytopique si on introduit les contraintes induites par les modalités d'accès à l'eau comme une dimension de ce territoire.

Au nord de la vallée du Jourdain, les villages de Bardala, Kardala et Ein el Beida utilisaient déjà, au début du vingtième siècle, 20 sources, ressurgences karstiques de l'aquifère au débit fiable à l'année longue. Lorsque la Cisjordanie fut annexée par la Transjordanie, en 1950, Amman demanda aux habitants de procéder à un "taqsim", un partage des terres jusqu'ici collectives en des terres privées et cadastrables. Les villageois procédèrent au partage de la terre sur la base de l'attribution à chacun d'une unité, "ma'doud", d'eau,

c'est-à-dire à un tour d'eau de temps égal pour chacun lui donnant accès à l'entièreté du débit d'une des sources. Chaque villageois, homme, femme, enfant, bébé ou vieillard reçut scrupuleusement le même "ma'doud" au jour du "taqsim". Ils se répartirent des lopins de terre de dimensions très variables, chaque lopin capable d'utiliser la totalité d'un tour d'eau, et variant de 2 à 6 dunums³ en fonction de sa pente, de la présence ou non de parties rocheuses interdisant toute agriculture sur une partie du lopin, de son éloignement de la source ou du village, etc. Les trois villages disposaient de beaucoup plus de terre qu'ils n'avaient d'eau pour la cultiver. Ce partage de la terre se réalisa donc de manière à permettre l'utilisation de toute l'eau disponible en fonction des techniques d'irrigation par inondation de l'époque. La privatisation des terres en 1950 dans ces trois villages fut ainsi déterminée par le rapport à l'eau. Le partage fut parfaitement égal le jour même où il eut lieu mais la distribution de terres et d'eau devint très rapidement inégale car les tailles relatives des familles évoluèrent et certaines devinrent plus riches en terre et en eau que d'autres.

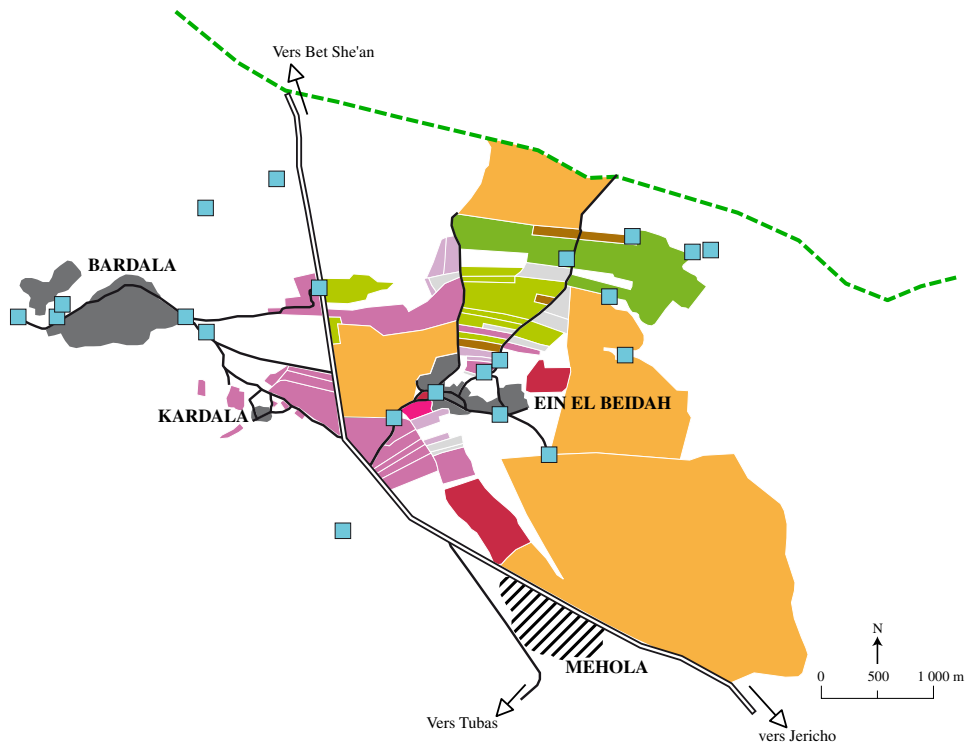
Lorsque Israël occupa la Cisjordanie en 1967, la population de ces trois villages fuit les combats en franchissant le Jourdain. Certains parvinrent à rentrer à temps pour récupérer leurs terres. D'autres ne purent revenir ou revinrent trop tard. Leurs terres avaient déjà été appropriées par la colonie de Mehola. Se posa alors la question des tours d'eau appartenant aux réfugiés ainsi dépossédés. A Ein El Beida, les villageois considérèrent qu'ils conservaient leurs droits d'eau mais qu'on les supprimait temporairement du tour d'eau puisqu'ils ne pouvaient pas l'utiliser. Les agriculteurs restants virent donc leur tour d'eau revenir à une plus grande fréquence. A Bardala, les villageois considérèrent que ces réfugiés devaient conserver leur place dans les tours d'eau. Ici, quiconque utilise un tour d'eau d'un ayant droit à l'eau absent, lui verse un loyer annuel pour son tour d'eau. Ce loyer est déterminé chaque année au sein du village, en toute indépendance des autorités d'occupation ou de l'autorité palestinienne de l'eau. Il s'élevait en 2014 à 400 dinars jordaniens, soit environ 500 euros.

La colonie de Mehola ne tenta pas de s'approvisionner en eau auprès des sources déjà utilisées par les agriculteurs palestiniens. La compagnie israélienne, Mekorot, forait un puits en 1972 afin de lui fournir de l'eau d'irrigation. Deux semaines plus tard, les sources des trois villages ainsi que quatre puits locaux se tarirent. Le Commissaire de l'Eau israélien reconnut alors la responsabilité d'Israël dans le tarissement des sources et ordonna l'installation de treize gauges, reliées au puit israélien, gauges censées distribuer un débit égal à celui utilisé précédemment à partir des sources. Un employé israélien visita alors les villages pour

³ Le dunum est l'unité de mesure utilisée en territoire palestinien. 1 dunum=1/10 d'hectare.

recenser les ayants droit encore présents et ceux réduits à l'exil. Il calcula le débit des sources effectivement utilisé par les ayants droit toujours présents, avant qu'ils ne puissent bénéficier des tours d'eau de ceux des leurs réduits à l'exil. C'est ainsi que Mekorot en vint à distribuer 560 m³/heure à ces trois villages au travers de treize gauges qu'elle installa là où avaient précédemment coulé les sources tariées et quatre autres à l'emplacement des puits tariés. Les villageois se répartirent entre eux ce débit inférieur à celui des anciennes sources selon leurs propres règles. A Ein el Beida, les ayants droit revinrent simplement à leur consommation d'avant 1967. A Bardala, on maintint les absents dans le tour d'eau et on continua à leur payer un loyer pour utiliser leur "heure" d'eau. On se partagea ainsi un débit moindre d'une façon jugée équitable localement. La résilience des régimes de propriété communautaire découle en partie de leur capacité à distribuer pénurie et abondance parmi les ayants droit d'une façon socialement acceptable. L'adaptation des villageois au débit réduit témoigne de cette résilience. Mekorot forna un second puits en 1974 puis un troisième en 2010.

Le rapport à l'eau et la terre qui se construisit à partir de 1950 à Ein El Beida, Bardala et Kardala aboutit à une imbrication de parcelles encore possédées par des Palestiniens avec celles, de tailles nettement plus conséquentes, possédées par Mehola.



Ressource en eau. / Water resources.	Modes d'exploitation. / Mode of exploitation.
Gauge de distribution. / Water gauge.	Ouvrier employé par les colons. / Labourer hired by settlers.
Route. / Roads.	Métayer. / Muzzare'in.
Route 90. / Road 90.	Métayer et ouvrier. / Muzzare'in and labourer.
Route secondaire. / Secondary road.	Propriétaire. / Owner.
Zone urbaine. / Urban area.	Métayer et propriétaire. / Muzzare'in and owner.
Village palestinien. / Palestinian village.	Locataire. / Renter.
Colonie. / Settlement.	Métayer et locataire. / Muzzare'in and renter.
Ligne verte. / Green line.	Métayer, propriétaire et locataire. / Muzzare'in, owner and renter.

© S. Coursière - J. Trotter - ART-Dev - UMR 5281 - CNRS / 2015
 Source : enquêtes de terrain 2014.

Carte de Bardala, Ein El Beida et Kardala

Comme à Al Auja, de nombreuses parcelles de propriétaires palestiniens sont cultivées par des métayers. Alors qu'à El Auja, ceux-ci bénéficient du tour d'eau lié à la parcelle pendant la durée de leur contrat de métayage, dans les trois villages du nord, les métayers vont souvent bénéficier d'un tour d'eau "loué" pour un an par le propriétaire de la terre ou par eux-mêmes auprès de l'ayant-droit du tour d'eau. Ce dernier a souvent grandi en exil et n'a jamais vu le village d'origine de ses parents. Ce système fait de lui un "rentier de l'eau". Alors qu'à Al Auja, les ayants droit de la source sont vulnérables face à la fluctuation erratique du débit, à la salinisation croissante de l'eau des puits et à la fluctuation erratique du prix de cette dernière, les ayants droit du nord reçoivent un débit constant, toute l'année, d'une eau d'une qualité contrôlée par Mekorot, puisque les mêmes pipelines livrent aussi l'eau aux terres de Mehola.

Les familles de métayers du nord vivent le plus souvent sur les terres qu'ils cultivent dans des habitations de fortune, construites à partir de palettes, de feuilles de plastique et de débris divers, où ils disposent cependant très souvent d'électricité gratuite, puisque, dans la vallée du Jourdain, en 2013, 2014 et 2015, la plupart des habitants ne payait pas de facture d'électricité et d'eau, tirée des réseaux d'irrigation.⁴ Comme à Al Auja, ils partagent généralement le revenu de la récolte avec le propriétaire selon une proportion de 50% pour les cultures en plein champs et 30% pour les cultures sous serres. Les métayers ont ainsi intérêt à maximiser la masse végétale, mais ils partagent avec le propriétaire le risque face aux fluctuations des prix agricoles. Au printemps 2014, le prix des concombres s'était tellement effondré que les agriculteurs ne les apportaient plus au marché mais en nourrissaient leurs vaches. Le travail des métayers implique tous les membres de la famille, incluant les enfants après leur retour de l'école ou de l'université. Les familles de métayers peuvent donc permettre aux jeunes hommes de louer leurs services comme ouvriers journaliers pour 50

⁴ L'électricité consommée par les Palestiniens est entièrement produite en Israël. L'Autorité Palestinienne est censée s'acquitter de la facture dans son ensemble. Le fournisseur est systématiquement payé puisqu'Israël prélève les droits de douanes sur toute marchandise importée en Territoires Palestiniens occupés. Israël remet ces droits de douane à l'Autorité Palestinienne mais prélève d'abord les sommes considérées dues pour les factures d'eau et d'électricité fournies par Israël. D'après le "Energy Master Plan", l'Autorité Palestinienne est censée prélever les paiements auprès des utilisateurs en fonction de leur consommation. Elle n'a toutefois pas la capacité institutionnelle de faire face au refus massif des habitants de payer. Les habitants de la Vallée du Jourdain font souvent valoir que le fait de vivre là constitue un acte de résistance et que l'Autorité Palestinienne leur doit donc son soutien sous forme d'électricité gratuite, par exemple.

shekels la journée, c'est-à-dire environ 12 euros la journée, dans les terres de Mehola, qui jouxtent les leurs, ou dans les vergers palestiniens. Ceci permet de stabiliser le revenu des familles de métayers quelque peu car il s'agit d'un revenu assuré, aussi modeste soit-il, pour une journée de labeur.

On observe donc une économie agricole israélienne et palestinienne fortement imbriquée l'une dans l'autre. A Al Auja, ces deux systèmes de production n'utilisent pas les mêmes sources d'eau. Dans le nord, Mekorot fournit l'eau aux deux économies mais selon des modalités d'accès très différentes. L'agriculture palestinienne fournit par ailleurs une réserve de main-d'oeuvre bon marché pour l'agriculture dirigée par les colons. L'agriculture des colons est elle-même imbriquée dans l'agriculture israélienne. A Mehola, la grande parcelle de bananiers et celle d'orangers étaient confiées en 2014 en métayage au Kibbutz Gino Sar, situé à l'intérieur d'Israël, sur la rive du lac de Tibériade. Ce kibbutz a des terres étendues à l'intérieur d'Israël, qui produisent aussi bananes et oranges en recourant à des ouvriers thaïlandais. C'est ce kibbutz qui commercialisait les produits de ces deux parcelles de la colonie de Mehola en partageant les revenus à 50% avec cette dernière.

Plusieurs types de territoires multisitués émergent donc de ces deux cas d'études de la Vallée du Jourdain. On peut distinguer des territoires multisitués en fonction du mode d'exploitation, regroupant les parcelles dispersées en fonction des propriétaires, palestiniens ou colons israéliens, exploitants ou absents, recourant ou non à des métayers, à des fermiers ou à des ouvriers. On peut distinguer des territoires multisitués en fonction de la tenure de l'eau, regroupant les parcelles irriguées à partir de sources gouvernées par des régimes de propriété communautaire, à partir de puits gouvernés par des régimes de propriété privée ou hybride ou à partir d'eau fournie par Mekorot sur base du volume, dans le cas des colons, ou sur base du débit, dans le cas des Palestiniens. On peut distinguer des territoires multisitués en fonction de la construction de la tenure foncière ou de la tenure de l'eau. Il ne s'agit pas de typologie puisqu'il s'agit, à chaque fois d'un lien fonctionnel qui relie des espaces que l'on pourrait a priori considérer comme dispersés. Ce lien constitue l'une des dimensions le long desquelles un territoire polytopique se construit. On approfondira ici, à titre d'exemple, trois de ces dimensions : la gestion de flux, la gestion de stock et l'exploitation de la terre par le métayage.

Gestion de flux et gestion de stock

On discerne deux premières dimensions le long desquelles les interactions humaines concernant l'eau et les parcelles dispersées au travers de ces villages peuvent se mesurer: la dépendance face à la gestion de stock et la dépendance face à la gestion de flux. Les villageois du nord de la vallée reçoivent un flux constant toute l'année. Il s'agit pour un grand nombre d'entre eux du facteur de production le plus contraignant. Les colons de Mehola reçoivent une allocation annuelle d'eau exprimée en volume. Alors que ces derniers vont gérer un stock d'eau, les premiers vont maximiser l'utilisation d'un flux d'eau constant. Ceci mène l'agriculteur à des choix différents. La gestion de flux se réalisera par exemple, en cultivant des arbres fruitiers qu'on n'irrigue qu'en été, sur une partie de ses terres, et des légumes sous serre, qu'on n'irrigue qu'en hiver. Celui qui maximisera ainsi l'utilisation du flux constant d'eau mis à sa disposition n'utilisera donc pas toute l'eau mise à sa disposition au cours de l'année. On peut donc discerner ici trois territoires multisitués. Le premier, entièrement palestinien, correspond à une gestion du flux d'eau. Le second, à très grande majorité israélien, correspond à une gestion du stock d'eau. Le troisième, entièrement palestinien, correspond à une gestion mixte de flux et de stock, comme celle pratiquée par ceux des agriculteurs d'Al Auja qui disposent de bassins de rétention et qui ont accès à l'eau d'un puits aussi bien qu'à l'eau de la source. Cette distinction est importante car on ne vivra pas une pénurie quantitative de la même façon dans les trois territoires. Les colons de Mehola, qui reçoivent un permis annuel stipulant une quantité d'eau, choisissent le moment où ils utilisent cette eau et pourront se permettre de la consommer entièrement puisqu'il s'agit du facteur limitatif de production. Les ayants droit palestiniens du nord, approvisionnés par Mekorot, doivent se plier à utiliser un débit constant et ceux d'Al Auja doivent se plier au débit fluctuant de la source. Ils ne pourront donc pas consommer la totalité de l'eau mise à leur disposition car c'est le débit qui sera ici la variable la plus contraignante. Les agriculteurs palestiniens dépendant de puits réalisent, eux, une gestion de stock. Si on définit la pénurie en termes de volumes d'eau mise à disposition des agriculteurs, on surévalue donc la quantité d'eau disponible pour les agriculteurs palestiniens qui dépendent de tours d'eau et pour qui le débit est la contrainte principale. La définition même de la pénurie et des politiques publiques qui doivent y remédier, pour être efficace, devra donc changer en fonction de chacun de ces territoires définis par rapport à ces deux dimensions. Ceci n'est

habituellement pas le cas. On a d'ordinaire affaire à une définition simple de ce qu'est une pénurie et à des politiques définies comme si l'agriculture palestinienne était homogène parce que les agriculteurs appartiennent au même groupe national.

Les métayers, variable d'ajustement des politiques de développement

On distingue une troisième dimension le long desquelles les interactions humaines concernant l'eau et les parcelles dispersées au travers de ces villages peuvent se mesurer: le rapport de l'exploitant avec la propriété de la terre. Si certaines terres sont cultivées par leur propriétaire, un grand nombre le sont par des métayers, des fermiers ou des ouvriers journaliers. Les métayers constituent la majorité de la population locale dans les cas d'études de la vallée du Jourdain, puisqu'ils vivent sur les terres qu'ils cultivent (dans les villages du nord) ou dans le village voisin de ces terres (dans le cas d'Al Auja). Le fermage est beaucoup plus répandu dans les villages du flanc ouest de la Cisjordanie, comme l'ont montré nos recherches à Habla et Thinnabe, par exemple. Considérer l'ensemble des terres cultivées par les métayers comme un territoire multisitué, permet de suivre son évolution. Ce territoire se réduit, face au développement de résidences secondaires et d'agrobusiness dans le sud de la vallée du Jourdain. S'ensuit une migration déjà évidente de familles de métayers qui viennent cultiver dans le nord de la vallée. Les propriétaires palestiniens de la vallée du Jourdain emploient des ouvriers journaliers pour les vergers et des métayers pour la culture des légumes, lorsqu'ils ne cultivent pas eux-mêmes leurs terres. Ainsi, en 2014, la décision d'un seul propriétaire palestinien, à Ein el Beida, de transformer sa parcelle de 400 dunums en verger signifie la mise en congé de 30 familles de métayers, donc la migration de plusieurs centaines de personnes en quête d'une nouvelle terre à cultiver.

On mesure ainsi l'écart entre une politique de développement agricole qui se focaliserait sur le revenu généré par l'agriculture sous contrat par exemple – un type d'exploitation qui exclut le recours à des métayers - et l'impact qu'aurait une telle politique sur la structure sociale locale. L'impact sur les propriétaires serait très différent de celui sur les métayers. L'impact sur le flanc ouest de la Cisjordanie serait différent de celui sur le flanc est de la Cisjordanie. On pourrait très bien ainsi imaginer, en Cisjordanie, un développement agricole générateur de devises étrangères s'accompagnant simultanément d'un phénomène similaire à celui qui eut lieu à compter de 2005 en Syrie, lorsque les paysans durent abandonner leurs terres et s'entassèrent dans les faubourgs d'Homs, d'Hama, d'Alep et de

Damas. (De Châtel, 2014) Jamais intégrés dans l'économie urbaine, ils se révoltèrent avec les suites que l'on sait.

Conclusion

De nombreuses autres dimensions émergent de notre étude, éclairant aussi l'évolution des flancs nord et ouest de la Cisjordanie. Le long du pourtour ouest, des fronts pionniers internes se développent où les agriculteurs entament l'irrigation de zones auparavant non cultivées, poussés par l'effet conjoint de la croissance urbaine en zones A et B et le mur de séparation qui a réduit l'accès aux terres agricoles. Ceci entraîne aujourd'hui un sous-pompage important par rapport aux quotas des puits agricoles qui ne sont plus sollicités puisque les terres qu'ils peuvent irriguer se trouvent inaccessibles, de l'autre côté du mur, ou reconverties en zones construites. Les parcelles des fronts pionniers doivent se connecter à des puits déjà sursollicités, ce qui entraînera à court terme des pénuries.

La complexité de la construction territoriale palestinienne au travers du rapport à l'eau et la terre est bien évidemment trop grande pour être détaillée dans un seul article. Il importe ici d'avoir démontré notre utilisation des territoires multisitués comme une méthode pour comprendre l'évolution des interactions entre humains, espace et territoire. En reconstituant les territoires vécus par les acteurs en fonction de leurs rapports à l'eau et à la terre et ce qu'ils en font, on met en évidence les liens fonctionnels qui relient des espaces que l'on pourrait a priori considérer comme dispersés. Les parcelles des fronts pionniers, celles dépendant de puits gérés par des régimes de propriété privés ou hybride, celles dépendant de sources gérées par des régimes de propriété communautaire, celles cultivées par des métayers constituent autant de territoires multisitués au travers de la Cisjordanie. Leur identification constitue une première étape dans cette méthode. En explorant les liens fonctionnels qui les structurent, on met en évidence des dimensions le long desquelles ces espaces que l'on pourrait a priori considérer comme dispersés forment un seul territoire polytopique. Ceci nous permet de comprendre les évolutions différentes, parfois tout à fait antagonistes, de certains territoires multisitués par rapport à d'autres au sein desquels ils sont pourtant imbriqués. Par exemple, le territoire polytopique de gestion de flux d'eau paraît, dans une carte à deux dimensions, imbriqué dans le territoire polytopique de gestion de stock d'eau. Ces deux territoires réagiront de façon différente à une politique qui verrait l'octroi d'une quantité d'eau accrue à l'Autorité Palestinienne, celle-ci n'étant matériellement disponible que

pour le second territoire. Similairement, le territoire polytopique constitué par l' agriculture de métayage paraît, dans une carte en deux dimensions, imbriqué dans le territoire polytopique d' agroindustrie. Cest deux territoires réagiraient de façon différente à une politique qui appuierait l' agriculture sous contrat. Cette dernière enrichirait le second territoire et entraînerait son expansion au dépend du premier qui connaîtrait un phénomène d' émigration accrue. La fragmentation extrême de la Cisjordanie permettait ici d'illustrer l'utilité de cette méthode.

Bauman, Z. (1987). *Legislators and Interpreters On modernity, post-modernity and intellectuals*. Cambridge: Polity Press.

Boole, A. (1900). *On certain series of sections of the regular four-dimensional hypersolids*, Amsterdam.

Boole, A. (1910). *Geometrical deduction of semiregular from regular polytopes and space fillings*, Amsterdam.

De Châtel, F. (2014). "The Role of Drought and Climate Change in the Syrian Uprising: Untangling the Triggers of the Revolution", *Middle Eastern Studies*, 50 (4):521-535
DOI: [10.1080/00263206.2013.850076](https://doi.org/10.1080/00263206.2013.850076)

Falzon, M.-A., Ed. (2009). *Multi-sited ethnography : theory, praxis and locality in contemporary research*, Burlington: Ashgate.

Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard.

Giddens, A. (1992). *The Consequences of Modernity*. Cambridge, England: Polity Press.

Giraut, F. (2013). "Territoire multisitué, complexité territoriale et postmodernité territoriale: des concepts opératoires pour rendre compte des territorialités contemporaines?". *L'Espace géographique*, 42: 293-305.

Jabri, V. (1996). *Discourses on Violence Conflict analysis reconsidered*. Manchester: Manchester University Press.

Mabry, J. (1996). *Canals and Communities: small scale irrigation systems*. Tucson: University of Arizona Press.

Marcus, G. E. (1995). "Ethnography in/of the world system: The emergence of multi-sited ethnography." *Annual Review of Anthropology*, 24, 95-117.

Offner, J.-M., D. Pumain, et al. (1996). *Réseaux territoires significations croisées sous la dir. de Jean-Marc Offner et Denise Pumain*. La Tour-d'Aigues: Editions de l'Aube.

Trottier, J. (1999). *Hydropolitics in the West Bank and Gaza Strip*. Jerusalem: Palestinian Association for the Academic Study of International Affairs.

Trottier, J. (2013). "The social construction of water management at the intersection of international conflict
The Case of Al Auja." *Eurorient*, 44, 161-181.

Weizman, E. (2007). *Hollow land : Israel's architecture of occupation*. London: Verso.